

Autonomie : parlons-en

Il est bien loin le temps où Nicolas Sarkozy déclarait, à propos de la dépendance, que l'inaction constituerait « une faute morale ».

à l'Autonomie) au titre de la solidarité nationale et sont donc les premiers concernés par une réforme du financement de la dépendance. C'est ainsi que se sont tenues les assises de l'autonomie et de la dépendance, en janvier 2011, et que l'ADF a présenté ses propositions au mois de mai 2011. Ce document est en ligne sur www.departement.org

Car, de reports en reports, cette question n'aura pas été traitée durant son quinquennat. Mais, si le Gouvernement n'a pas eu le courage d'engager une réforme, les attentes des Français restent importantes. C'est pour cette raison que le Conseil général du Finistère a décidé de poursuivre ses rendez-vous citoyens. « **Malgré le report de la réforme, pourtant urgente et indispensable, annoncé par le Gouvernement, le 24 août dernier, le Conseil général souhaite poursuivre la réflexion ainsi engagée** », explique Pierre Maille. Intitulée « *Anticiper la perte d'autonomie : quels enjeux pour demain ?* », cette série de journées d'information et de débats a commencé à Gouesnou, le 27 mai. Elle se poursuivra au centre culturel *Athéna* d'Ergué-Gabéric, le jeudi 13 octobre, de 14 h 00 à 16 h 30.

Cette rencontre, ouverte à tous les Finistériens, permettra d'engager le débat sur les orientations du Conseil général en faveur des personnes âgées et sur le 3^e schéma départemental « *Bien vieillir en Finistère* ».

Yves Daudigny, sénateur et Président du Conseil général de l'Aisne, présentera les orientations de l'Assemblée des départements de France (ADF). En effet, les départements sont gestionnaires de l'APA (Aide Personnalisée

L'ADF propose de conforter les départements dans leur rôle de chef de file du pilotage de la politique gérontologique. Elle souhaite favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et réduire le reste à charge dans les établissements pour les familles. Elle avance également des propositions fiscales pour assurer, de manière pérenne, le financement de la prise en charge de la perte d'autonomie. Aujourd'hui, les disparités entre départements deviennent de plus en plus criantes.



Le 13 octobre à Ergué-Gabéric

La dépendance est un enjeu trop important pour donner lieu à des promesses non tenues. En 2012, les professionnels de ce secteur, les personnes âgées et leurs familles se souviendront des mensonges de Nicolas Sarkozy. 🗣️

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 6/10/2011



Dossier de la semaine

UE : les enjeux du budget



Vie de la Fédération

Le groupe prépare le budget 2012



Interview

Fukushima et l'opinion

Avec Cécile Lacroix-Lanoë

Tristesse

Dans le monde entier, la gauche a vécu comme un moment d'espoir l'élection de Barack Obama à la présidence des États-Unis. Dans ce pays où sévissait encore la ségrégation dans les années 60, les électeurs avaient élu un démocrate noir.

Mais, l'exécution de Troy Davis restera comme un moment de tristesse. Sur la base d'une enquête peu rigoureuse, un homme a été tué. Barack Obama n'avait pas le pouvoir de le gracier. Mais, il avait le pouvoir de s'exprimer, de dire que la première puissance du monde ne peut rester l'un des derniers pays à ne pas avoir encore aboli la peine de mort. De dire aussi que s'ils veulent continuer à jouer un rôle de premier plan dans le monde, les États-Unis doivent montrer l'exemple. Oui, nous pouvons abolir la peine de mort, aurait-il pu dire.

PCP : les élus mobilisés



Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère, Isabelle Thomas, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, chargée de la mer et de la protection du littoral, et André Le Berre, Président du Comité Régional des Pêches maritimes et élevages Marins de Bretagne, ont organisé le samedi 1^{er} octobre une matinée d'échanges et de débats autour des propositions de la Commission européenne relatives à la Réforme de la Politique Commune des Pêches (PCP). Cette rencontre, intitulée « Pêcheurs et Territoires : une autre vision de la Politique Commune des Pêches en Bretagne », s'est tenue au Conseil général, à Quimper.

Dès le 13 juillet 2011, le Conseil général et régional ont affirmé leur opposition aux propositions concrètes pour la réforme de la Politique Commune des Pêches, présentée par la Commission européenne. Cette réforme doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

En effet, la Bretagne et le département du Finistère sont particulièrement concernés par ces décisions puisque plus de 30% des emplois liés à la pêche sont localisés en Bretagne et que le département du Finistère est le premier département de pêche en France (quatre des six premiers ports de pêche nationaux sont finistériens).

Dans le prolongement de cette réunion, le Conseil régional de Bretagne et l'ARF (Association des Régions de France) organisent, mercredi 12 octobre au Parlement européen de Bruxelles, un séminaire sur la réforme de la politique communautaire des pêches (PCP) auquel participeront Maria Damanaki, Commissaire européenne aux affaires maritimes et à la pêche, Estelle Grelier, Députée européenne socialiste, Jean-Yves Le Drian, Isabelle Thomas et Pierre Maille. L'objectif est de sensibiliser les instances européennes aux enjeux que représente la pêche dans le quotidien et l'aménagement durable des territoires français et bretons. L'annonce du projet de la commission ne clôt pas la discussion et les élus bretons entendent bien promouvoir, auprès des institutions européennes, une autre vision de la pêche qui allie préservation de la ressource, emploi et développement économique du littoral.

UE : Les enjeux du budget

Les négociations sur le budget de l'Union européenne pour la période 2014-2020 vont s'ouvrir dans quelques jours. Pour évoquer les enjeux de cette discussion, le sénateur François Marc, à l'invitation du City group de Brest, a animé un débat, le 29 septembre, à Brest. En effet, le sénateur du Finistère est l'auteur d'un rapport d'information sur cette question au nom de la commission des affaires européennes du Sénat.



« Vers des discussions tendues »

Depuis la fin des années 80, l'Union européenne planifie son budget par périodes de cinq à six ans. Nous sommes actuellement dans la programmation 2007-2013 et les discussions engageant le budget de l'Union pour la période 2014-2020, vont s'ouvrir dans un contexte particulièrement tendu. Partout en Europe, les gouvernements de droite cherchent, par tous les moyens à limiter l'action de l'Europe. D'ores-et-déjà, des pays comme l'Autriche, la Grande Bretagne, la Suède ou le Danemark, avant la victoire des sociaux-démocrates, se sont prononcés pour une baisse de ce budget qui n'est pourtant que de 125 milliards d'euros, soit à peu près l'équivalent du déficit de la France. Le budget de l'Union représente à peine 1,049% du PIB. Le Parlement préconise de le faire passer à 1,1%. Mais, les libéraux trouvent cela encore trop élevé.

Vers quoi s'achemine-t-on dans la négociation qui débute ? « **La PAC serait sauvée avec un budget stabilisé en euros constants, donc en baisse en valeur relative** », a expliqué François Marc. « **Selon les propositions, la part de l'agriculture passerait de 42 à 36% du budget de l'Union** ». Le grand débat concernera le plafonnement des aides. L'Allemagne et la Suède sont contre. La France, « *prudemment* », ne s'est pas encore prononcée sur

cette question. Les liens entre la FNSEA et le Gouvernement expliquent ce mutisme.

La politique de cohérence territoriale deviendrait le premier budget de l'Union, avec 41% des dépenses.

Il ne resterait donc qu'un quart du budget pour les nouvelles compétences de l'Union, le social, l'environnement, les investissements dans la recherche, les engagements internationaux etc.

Face à ces perspectives, les socialistes européens demandent que l'Union se dote de ressources financières propres. La mise en place d'une taxe sur les transactions financières est une idée qui fait son chemin. Défendue par les seuls socialistes à l'origine, elle devient de plus en plus crédible.

En outre, dans la lutte contre les déficits, il convient de rationaliser les dépenses mais aussi de dénoncer les pertes de recettes. Ainsi, un gouvernement qui creuse sa dette en se privant de ressources fiscales devrait pouvoir être sanctionné.

Enfin, de nouveaux critères doivent être définis de manière à intégrer des indicateurs sociaux dans les statistiques économiques.



Le City group, attentif à l'avenir de l'Europe

Les discussions qui vont s'engager entre les États et la Commission vont être particulièrement vives et il y a fort à parier que les citoyens n'y seront pas associés. C'est pourtant l'avenir de l'Union qui va se jouer, dans les mois qui viennent : poursuivre dans la voie de l'immobilisme de l'Union ? Ou alors lui donner les moyens d'engager l'Europe sur le chemin de la croissance ? A ce titre, l'enjeu des élections en France et en Allemagne, dépassera le cadre de ces deux nations. 🇫🇷

Le groupe prépare le budget 2012

Au lendemain du lancement de la marque *Finistère* dont le slogan est « *Tout commence en Finistère* », les 40 élus du groupe *Finistère à gauche* *Finistère pour tous*, se sont retrouvés à Camaret, pointe de Pen Hir, pour leur séminaire de rentrée.

« Nous avons deux objectifs pour cette journée », a souligné Didier Le Gac, Président du groupe. « D'abord, préparer la prochaine session plénière et balayer toutes les politiques du Conseil général. Mais aussi, avoir des échanges, des discussions et effectuer des arbitrages pour le budget 2012 ».

« Il se prépare dans un contexte d'incertitudes », confirme le Président du Conseil général, Pierre Maille. « Nous ne savons pas comment vont évoluer nos recettes, mais nous savons déjà que nos dépenses vont augmenter ».



Didier Le Gac, Roger Mellouët, Pierre Maille et Louis Ramoné

« Dans ce contexte, nous devons collectivement débattre de nos investissements », précise Roger Mellouët, Président de la commission finances, pour qui plusieurs programmes sont incontournables : « Je pense en particulier à tout ce qui touche l'accessibilité des personnes handicapées aux services publics départementaux ou aux collèges ».

Parmi les 29 priorités définies dans le projet stratégique 2010-2014, six grands enjeux sont mis en avant par la majorité départementale : il s'agit du logement, des grands enjeux énergétiques, de la dynamique économique finistérienne autour des atouts majeurs du département, de la mer et du littoral, de l'accessibilité de tous à la culture, aux sports et aux loisirs et du développement des services au public dans les territoires

Tous ces thèmes abordés lors de ce séminaire correspondent parfaitement aux enjeux du canton de Crozon « C'est notamment le cas pour le logement, préoccupation majeure, en particulier, pour les jeunes qui rencontrent beaucoup de difficultés à se loger », a expliqué Louis Ramoné.

Interview

Fukushima et l'opinion

Avec Cécile Lacroix-Lanoë

« L'accident de la Centrale de Fukushima, le 11 mars 2011, a réactivé le débat sur le nucléaire », expliquent Cécile Lacroix-Lanoë et Laure Bonneval, chargée d'étude à l'IFOP, dans une note publiée par la fondation Jean Jaurès.

différents arguments acquérant plus ou moins d'importance, selon le contexte. Cependant, on constate que l'accident de Fukushima a accru des opinions et des craintes qui existaient déjà. Cette catastrophe n'a pas forcément modifié l'opinion d'une majorité de la population, mais a renforcé un pôle qui s'oppose à l'énergie nucléaire. On avait déjà noté le même phénomène après Tchernobyl.

hostiles à cette énergie alors que ce pays n'est pas aussi dépendant que la France, en matière de production électrique.



Cap Finistère : L'accident de Fukushima a-t-il profondément modifié le point de vue des Européens sur l'énergie nucléaire ?

Cécile Lacroix-Lanoë : Il a y eu effectivement un effet de médiatisation. Les images ont été particulièrement marquantes. La question du nucléaire n'était pas centrale dans le débat politique et nous ne disposons pas de nombreuses enquêtes permettant de montrer la force de la rupture qui s'est produite. D'autant plus que l'enjeu du nucléaire est assez complexe. Il renvoie à de multiples questions, comme la sécurité des installations, la production de CO₂, le coût du KWh etc., ces

Cap Finistère : Comment peut-on expliquer les différences de perception selon les pays européens ?

Cécile Lacroix-Lanoë : Globalement, les opinions allemandes et italiennes sont contre l'énergie nucléaire. L'opinion française est plus mitigée, même si la question de la sécurité des centrales l'inquiète. Cela s'explique par la part de nucléaire dans la production électrique. Elle est inexistante en Italie. Elle ne représente que 22% en Allemagne, alors qu'elle atteint les trois quarts en France. Le cas de la Grande Bretagne est plus troublant puisque les personnes interrogées ne sont pas farouchement

Cap Finistère : Peut-on dire que Fukushima marque le début de la fin du nucléaire en Europe ?

Cécile Lacroix-Lanoë : L'accident dans la centrale a polarisé l'attention de l'opinion, pendant plusieurs jours. Mais, on constate aujourd'hui, alors que la centrale n'est pas encore sécurisée, que l'attention médiatique est retombée. Globalement, on sait que les anti-nucléaires se font plus entendre après des catastrophes alors que les lobbies pro-nucléaires sont plus actifs en période plus calme. Mais, alors qu'il voulait engager son pays dans la voie du nucléaire, Silvio Berlusconi a été obligé d'y renoncer et l'Allemagne a confirmé son plan de sortie du nucléaire. En France, cette question occupera certainement une place importante dans la campagne présidentielle.

Agenda

9 octobre

9 h 00 - 19 h 00 : Premier tour des Primaires

16 octobre

9 h 00 - 19 h 00 : Deuxième tour des Primaires

22 octobre

Convention nationale après les Primaires.

5 novembre

De 10 h 00 à 16 h 00 : Journée de débats consacrée à la santé.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 926 - Vendredi 7 octobre 2011

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Primaires : quelques rappels avant d'aller voter

PRIMAIRE CITOYENNES

Les 9 et 16 octobre 2011

VOTEZ!

Dimanche, de 9h00 à 19h00 se déroulera le scrutin des Primaires. Voici comment va se dérouler ce vote, inédit dans l'histoire de la gauche.

- En entrant dans le bureau de vote, vous vous assurez que votre nom est inscrit sur la liste électorale et vous présentez une pièce d'identité.

- Vous vous acquittez d'une contribution minimum de 1 euro.

- Vous signez la feuille d'émargement valant reconnaissance des valeurs de la gauche :

« Je me reconnais dans les valeurs de la Gauche et de la République, dans le projet d'une société de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, de justice et de progrès social ».

- Vous récupérez votre ticket de vote et vous prenez une enveloppe et, au moins, deux bulletins de vote.

- Vous vous rendez dans l'isoloir pour glisser le bulletin de votre choix dans l'enveloppe.

- Un assesseur vérifie à nouveau votre inscription sur la liste électorale, grâce au ticket de vote et de votre pièce d'identité.

- Vous déposez votre bulletin dans l'urne.

- Vous émargez la liste électorale et vous pouvez, si vous le souhaitez, inscrire vos coordonnées de manière à être tenu informé durant la campagne pour l'élection présidentielle.

Débat entre deux tours

Dans le cadre de l'entre deux tours des Primaires, un débat sera organisé avec les deux représentants des candidats, le jeudi 13 octobre, à 20h00 au local du PS à Brest.

Forte mobilisation pour l'école

5000 manifestants à Brest et près de 2000 à Quimper : la journée d'action dans l'éducation a été très suivie, dans le Finistère, tant dans le public que le privé, le 27 septembre.

« Cette très forte mobilisation doit être entendue par le Gouvernement : enseignants,

parents d'élèves, lycéens et étudiants ont clairement exprimé leur volonté de refaire de l'éducation une priorité, en donnant aux élèves les moyens d'étudier dans de bonnes conditions », a rappelé la Fédération du Finistère du Parti Socialiste dans un communiqué.

« Le Gouvernement doit en tirer les conséquences en gelant les suppressions de postes déjà programmées ».

Dans son projet, le Parti Socialiste fait de l'école une priorité. Il s'engage notamment à conclure un nouveau pacte éducatif entre les professeurs et la nation de manière à donner la priorité à la réussite dans le primaire, à refondre les rythmes scolaires et les programmes (socle commun de savoirs et de compétences), à accroître la personnalisation des enseignements, à améliorer l'encadrement et à revaloriser le métier d'enseignant.

Annonces légales & judiciaires

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SARL FRANÇOIS TRIGNOL

SARL au capital de 15 000 euros
Siège social : 1, avenue du Baron Lacrosse
ZAC de Kergaradec
29850 GOUESNOU
483 378 105 RCS BREST

DISSOLUTION - LIQUIDATION

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable et ont nommé comme liquidateur Monsieur François TRIGNOL, demeurant à GOUESNOU (29850) 19, rue des Frégates, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé à GOUESNOU (29850) 19, rue des Frégates.

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 septembre 2011, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, Monsieur François TRIGNOL et constaté la clôture de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation amiable et des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.

Par acte sous seing privé du 3 octobre 2011 il a été constitué la SNC MLH au capital de 5000 euros ; siège social : 7, rue de la Mairie - 29460 HANVEC ; objet : bar licence 4^e catégorie, tabacs, presse, jeux, petite restauration ; durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS Brest ; gérant Hingant Ludovic, associé Hingant Morgane, domicile 7, rue de la Mairie - 29460 HANVEC.

L'eau un bien vital

Maryvonne Blondin, conseillère générale déléguée à la coopération décentralisée, a organisé, le 30 septembre, une rencontre des associations départementales de solidarité internationale, consacrée à la loi Oudin-Santini.

Ce texte permet aux collectivités de prélever 1% de leurs budgets consacrés à l'eau et à l'assainissement et de l'affecter à des actions de développement d'adduction et d'assainissement dans les pays du Sud.

« Les promoteurs de la loi ne l'ont pas conçue uniquement dans la louable intention de favoriser la coopération internationale », précise le conseiller général de Rosporden, Michel Loussouarn. « Pourtant, utilisée à bon escient, cette loi rend de réels services aux populations concernées ».

L.J.P. MENUISERIE
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 12 000 euros
Siège : Park Ar Bellec
29800 SAINT THONAN
RCS BREST 383 467 735

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter rétroactivement du 31 août 2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Paul LAHE, demeurant 3, Park Ar Bellec - 29800 SAINT THONAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3, Park Ar Bellec - 29800 SAINT THONAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

KEOS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 39, quai du Léon
29600 MORLAIX
533 635 983 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} septembre 2011, l'associée unique a nommé Monsieur Bernard KERNEVEZ, demeurant 1, passage Domrémy - 29400 LANDIVISIAU en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée. Il disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

Le Directeur Général ne dispose pas du pouvoir de représenter la société à l'égard des tiers.

Pour avis,
La Présidente.